

COMPTE RENDU D'ENTRETIEN

ENTRE

**LE MINISTRE D'ÉTAT AU TRAVAIL
ET À LA SOLIDARITÉ SOCIALE
DU QUÉBEC,**

MONSIEUR JEAN ROCHON

ET

**LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX ÂÎNÉS
ET À L'ACTION SOCIALE
DE LA RÉPUBLIQUE D'ARGENTINE,**

LE DOCTEUR ERNESTO ISUANI

Le secrétaire d'État aux Aînés et à l'Action sociale de la République d'Argentine, le docteur Ernesto Isuani, a effectué une visite au Québec du 6 au 12 décembre 2001.

À l'occasion de cette visite, le docteur Isuani s'est entretenu le 10 décembre avec le ministre d'État au Travail et à la Solidarité sociale, monsieur Jean Rochon, dans le but d'explorer les possibilités de collaboration en matière d'aide sociale et d'insertion d'emploi. Monsieur Rochon et le docteur Isuani ont exprimé leur intérêt pour la réalisation de projets spécifiques impliquant des organismes et institutions d'origine québécoise et argentine.

Les organismes et institutions qui pourraient être appelés à collaborer à la réalisation de ces projets sont l'Institut National de la Recherche Scientifique-Urbanisation, Culture et Société de l'Université du Québec, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec, l'Instituto de Investigación y de Formación en Administración Pública de la Universidad nacional de Córdoba et le ministère du Développement social du gouvernement de la République d'Argentine.

Le ministre et le secrétaire d'État souhaitent que les relations qui se développeront entre les organismes et institutions contribuent à promouvoir la connaissance réciproque des besoins et des expériences nationales en matière d'aide sociale et d'insertion en emploi, et plus spécifiquement, à l'égard :

- des politiques et des orientations sous-tendant les approches nationales respectives en matière de protection sociale et d'insertion en emploi, incluant l'évolution de ces politiques et orientations au cours des quinze dernières années;
- des caractéristiques du système de gestion des programmes de l'aide sociale et de la cueillette des données statistiques concernant les clientèles;
- des activités de recherche réalisées au niveau gouvernemental et des mécanismes de collaboration établis avec les universités;
- de mécanismes d'articulation entre l'octroi des prestations, l'incitation au travail et les mesures favorisant l'insertion en emploi;
- des dispositifs favorisant l'accès à des activités de formation adaptées aux besoins particuliers des clientèles défavorisées;
- du rôle des ressources communautaires destinées à accroître la capacité d'accéder à des emplois des prestataires d'aide sociale et des modalités de financement de leurs activités;
- des modes de financement des entreprises de l'économie sociale et de leur contribution à l'insertion des personnes défavorisées;
- des mécanismes de concertation avec les employeurs et des mesures incitatives offertes à ces derniers en faveur de l'insertion à l'emploi des personnes défavorisées;
- de l'évaluation des politiques et des programmes.

Monsieur Rochon et le docteur Isuani souhaitent également que cette collaboration puisse assurer la promotion d'échange d'information, de consultation, de recherche et de formation dans les domaines mentionnés précédemment en vue de contribuer à l'accroissement de l'efficacité des mesures sociales et des mesures d'insertion en emploi.

Le ministre et le secrétaire d'État ont exprimé le désir qu'un groupe de coordination soit créé au Québec afin d'assurer la bonne marche des projets entrepris conjointement, et notamment, le transfert et la diffusion des expertises; les activités de formation par l'intermédiaire des ministères et des universités impliqués; la promotion d'activités de recherche, de diffusion de documents, d'organisation de colloques et de visites; et la définition d'activités futures à réaliser.

Messieurs Rochon et Isuani reconnaissent que les ressources nécessaires à la mise en œuvre des projets prévus devront provenir de chacune des Parties, sous réserve des budgets disponibles à cette fin; chaque Partie assumant ses propres dépenses.

Cette collaboration, d'une durée indéterminée, devra permettre la réalisation des projets en fonction de l'intérêt manifesté par les organismes et institutions impliqués.

Les activités envisagées dans le cadre de cette collaboration, ainsi que les trois (3) premiers projets retenus pour réalisation, sont présentés en annexe.

Fait à Québec, le 10 décembre 2001, en double exemplaire, en langue française et en langue espagnole, les deux textes faisant également foi.



Monsieur Jean Rochon
Ministre d'État au Travail et
à la Solidarité sociale
du Québec



Docteur Ernesto Isuani
Secrétaire d'État aux Aînés et
à l'Action sociale de la
République d'Argentine

ANNEXE I

ACTIVITÉS ENVISAGÉES

1. Une présentation synthétique des principaux dispositifs de protection sociale du Québec et de l'Argentine en lien avec l'incitation au travail et l'effort d'insertion en emploi des populations ciblées. Situer les grandes caractéristiques de ces régimes (politiques, programmes, mesures) avec les dispositifs comparables dans divers pays, en indiquant les tendances observables de l'évolution de ces régimes. Cette synthèse est effectuée en fonction d'une série de thèmes et sous-thèmes (par exemple, l'articulation entre les prestations et l'insertion en emploi, etc.) et est orientée vers des bilans en fonction de ces thèmes et sous-thèmes (... les leçons à tirer de...). Elle est menée simultanément et en coordination, à partir du Québec et de l'Argentine, et est bilingue (français-espagnol). Cette synthèse est le fruit d'une collaboration entre les universités, en partenariat avec les ministères respectifs du Québec et de l'Argentine.
2. Une synthèse statistique comparée Québec-Argentine orientée vers une discussion sur l'utilisation comparée des statistiques disponibles (dont *l'encuesta nacional de hogares*) et les statistiques mensuelles du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec et certaines enquêtes sur la situation sociale des secteurs très vulnérables. Cette activité résulte d'une collaboration entre les services de recherche des ministères et les universités.
3. Échange d'information et de connaissances des programmes, initiatives et mesures efficaces. Cette activité est le résultat d'une collaboration entre les ministères et les universités.
4. Une synthèse des projets-pilotes et des expériences de programmes de transition entre l'aide sociale et l'insertion en emploi; le rôle des groupes d'employabilité; le développement de l'économie sociale; les projets de Mendoza et de Cordoba; et les projets québécois significatifs. Études de cas. Ces activités sont le produit d'une collaboration entre les universités.
5. Une synthèse sur les expériences de participation des employeurs (privés et gouvernementaux) à la réalisation des objectifs d'articulation des prestations avec des stratégies de formation et d'insertion en emploi. Possibilité d'observation d'expériences en cours ou mise sur pied d'un projet-pilote de table de concertation. Ces activités sont le fruit d'une collaboration entre les ministères et les universités.
6. Activités de formation des personnels en emploi dans le domaine de l'administration des programmes, à partir des résultats des travaux menés dans le domaine : accueil de fonctionnaires ou de stagiaires



argentins dans les unités de politiques, de recherche ou de statistique du Québec; et formation universitaire de futurs personnels de ces domaines d'activités. Organisation de colloques et de rencontres de travail au niveau international. Ces activités résultent d'une collaboration entre les ministères et les universités.

Ces activités devraient se dérouler de manière coordonnée et comparable, tant au Québec qu'en Argentine. Les travaux sont réalisés dans la langue d'origine, avec un résumé substantiel dans la langue de l'autre Partie.



ANNEXE II

PROJET 1

BILAN DES PRATIQUES MINISTÉRIELLES

Bilan des pratiques ministérielles en matière :

- de programmation (processus, mécanismes, etc.);
- d'évaluation de programmes;
- de recherche (orientation, réalisation, pertinence, etc.);
- de système de données statistiques.

Synthèse des expériences et des savoir-faire dans ces domaines.

Étapes de réalisation :

- Formation d'un comité de travail intraministériel et d'un responsable ministériel au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec;
- Établissement des objectifs et des mécanismes de collaboration entre les homologues argentins et québécois;
- Établissement de priorités et d'un échéancier.

Produits :

- des documents-synthèses;
- des échanges systématiques;
- des activités de formation;
- des expertises.

Durée du projet :

- Deux (2) ans.



ANNEXE III

PROJET 2

BILAN DES INITIATIVES EN MATIÈRE D'INSERTION EN EMPLOI

Ce bilan sera élaboré à partir de travaux-synthèses (monographies, études, bilans, évaluations, mémoires, thèses, etc.) extérieurs au MESS et la mise en perspective a) historique et b) comparative internationale (OCDE, France, Grande-Bretagne, États-Unis) des diverses initiatives, mesures et instruments, etc., développés au cours des quinze (15) dernières années au Québec.

Étapes de réalisation :

- Préparation d'un bilan systématique des initiatives développées ou promues, ou encore soutenues financièrement par le MESS en matière d'insertion en emploi depuis 15 ans :
 - Cadre institutionnel (en collaboration avec les services de la recherche du ministère) : historique des lois, règlements et directives; historique des programmes et des mesures et de leur évaluation; historique de l'évolution des clientèles;
 - Historique des orientations et de leur évolution en référence à des événements politiques et/ou économiques qui ont eu un impact sur ces orientations (re : Sommet socio-économique);
 - Bilan des recherches extérieures au ministère, principalement universitaires, dans ces domaines;
 - Bilan des recherches évaluatives, études de cas, expérimentations au niveau international : OCDE, France, Grande-Bretagne, États-Unis;
 - Synthèse-évaluation de ces diverses sources d'information en fonction :
 - a) d'une explicitation du cadre institutionnel et historique dans lequel les mesures et expérimentations sont développées;
 - b) de leur « performance », définie comme le rapport entre les caractéristiques et les objectifs spécifiques propres à chacune de ces mesures et expérimentations et les caractéristiques sociales et culturelles des clientèles auxquelles elles s'adressent.

Produits :

- Un rapport synthèse (200 pages) destiné au MESS;
- Une ou des sessions de présentation-discussion des conclusions du rapport à destination des cadres du MESS et des partenaires;
- Une version courte du rapport (40 pages), en français et en espagnol.

Durée :

- Un (1) an.



ANNEXE IV

PROJET 3

VIDÉO SUR LES ENTREPRISES D'INSERTION (EI)

Production d'un vidéo de 120 minutes avec sous-titres en espagnol portant sur des entreprises d'insertion québécoises comme illustration de l'une des activités les plus significatives et les plus prometteuses dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle au Québec.

Étapes de réalisation :

- Sélection de six (6) entreprises;
- Le vidéo comprend neuf (9) modules :
 - Six (6) présentations d'entreprises de 15 à 20 minutes, construites sur un schéma de présentation et d'analyse comparable (histoire, objectifs, réalisations, financement, performance, lien social-emploi, rapports avec l'entreprise privée, avec le système de formation, construction de l'insertion-citoyenneté) et basées sur des entrevues avec les directeurs, le personnel, les participants, les employeurs;
 - une entrevue avec le sous-ministre du MESS (10 min.);
 - une entrevue avec le Collectif des EI du Québec (10 min.); et
 - une table-ronde de trois (3) analystes (20 min.).

Chacun de ces modules est accompagné de cahiers de formation comprenant le texte du vidéo, ainsi que des questions destinées à stimuler la réflexion. À ces cahiers s'ajoute un document d'introduction qui permet de mettre ces expériences en contexte historique, politique, etc. et de s'informer sur les diverses mesures d'insertion, ainsi que sur quelques données statistiques.

Ce matériel pourra aisément s'alimenter de sessions de formation d'une quinzaine d'heures, tant au Québec qu'à l'étranger. Si les partenaires étrangers produisent un vidéo sur leurs propres expériences, de véritables échanges et des analyses comparatives pourront en découler auxquels des publics divers pourront participer.

Produits :

- un vidéo (et CD) bilingue (sous-titré espagnol) de deux (2) heures;
- des cahiers d'accompagnement (bilingue);
- un cahier d'introduction;
- un document d'analyse-synthèse.

Durée :

- Quinze (15) mois.

